

## ASSEMBLEE GENERALE du COMITE TERRITORIAL DE L'AIN

### DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

23 FEVRIER 2021

#### 1. Introduction

Du fait de la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID19, cette assemblée générale s'est tenue en visio-conférence.

L'ensemble des structures affiliées pour l'année 2020 était représentée (voir liste d'émargement, enregistrée à l'occasion de l'AG de la Ligue AURA le 28 février), ce qui a permis d'obtenir les quorums et de délibérer valablement. Les votes à distance n'ayant pas fonctionné (tous les votants n'ayant pas reçu l'ensemble des liens), l'assemblée s'est accordée sur des votes à main levée.

Calcul des voix (Assemblée générale)						
[ Export Excel ]						
Liste des structures affiliées - saison 2021						
#	Numéro d'affiliation	Nom de la structure	Type structure	Nombre de Licences au 31/08/2020	Nombre de licences féminines au 31/08/2020	Nombre de voix
1	001011	GRIMP'PASSION	Club	238	117	238
2	001012	CLUB ESCALADE SAINT VULBAS	Club	90	42	90
3	001013	GRIMPTOUT	Club	295	133	295
4	001017	ROC' ALTITUDE (AIN)	Club	151	69	151
5	001018	VERTICAL COTIERE	Club	242	117	242
6	001019	AIN ROC	Club	219	94	219
7	001023	D'AIN MUR A L'AUTRE	Club	166	73	166
8	001025	CORTIGRIMPE01	EA	7	3	<10 licences, ne peut voter
9	001026	AMBÉRIEU EN BUGEY ESCALADE	Club	0	0	<10 licences, ne peut voter
10	001027	BUG'ESCALADE	Club	0	0	<10 licences, ne peut voter
<b>TOTAUX</b>			<b>10</b>	<b>1408</b>	<b>648</b> (46.02%)	<b>1401</b>
EA : Etablissement affilié						
Quorums minimum nécessaires pour que les débats puissent se tenir :						
				Nombre de structures devant être présentes au minimum	Nombre de licenciés représentés au minimum	
Quorum résolutions + élections				4	470	
Quorum modifications statutaires				5	704	

#### 2. Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Projet et budget prévisionnel, cotisation 2022
- Adoption des nouveaux statuts
- Election du comité directeur
- Election des représentants à l'AG nationale des 3 et 4 avril 2021

### 3. Rapport moral :

Denis HODOUL, président sortant du CT01, présente ce rapport moral :

« Cette saison est une saison très perturbée : apparition du COVID et déconventionnement massif des sites naturels d'escalade. Sur les prérogatives du CT, pas une n'est épargnée :

- Organisation des compétitions : depuis la compétition de Fareins en Février nous avons été obligés d'annuler toutes les étapes de la coupe de l'AIN et les championnats ;
- Participation aux formations : la fermeture des clubs n'est pas propice à leur structuration, les bénévoles sont sans doute moins motivés pour se former ;
- Equipe jeunes grimpeurs de l'AIN : heureusement le stage d'été a pu avoir lieu, une réussite comme précédemment avec une grosse implication des familles pour gérer la situation Covid, mais les autres rencontres ont été perturbées. Espérons que nos jeunes grimpeurs gardent la passion de l'escalade malgré cette longue période ;
- Gestion des falaises : le déconventionnement est un séisme dans le milieu et menace potentiellement certains sites où la collectivité ne voudrait pas reprendre la garde du site. Avec les élections municipales et le renouvellement des équipes dans les Com Com, et maintenant les élections départementales, il faut recommencer le travail d'explications et de persuasion auprès des élus pour tenter de ne pas perdre de site. Maintenant que nous n'avons plus le choix, les courriers de dénonciation des conventions vont partir, mais les élus semblent prêts à nous suivre sur les nouvelles conventions. Ceci dit, pour le moment, mis à part avec la CA3B, tout est en attente, ce qui nous laisse la pleine responsabilité des sites conventionnés.

Je pense que notre investissement à tous dans le milieu associatif est très important pour la société en général. Je vous remercie au passage pour tout ce que vous faites dans vos clubs et au CT. Il me semble naturel de vouloir progresser, c'est sans doute l'essence même du sport : découvrir une pratique, éprouver des sensations, explorer ce dont on est capable et essayer de repousser ses limites, qui souvent sont plus mentales que physiques. Et bien je pense que le CT lui aussi rentre dans une phase où il doit progresser et repousser ses limites. Nous fonctionnons pour le moment principalement avec des bénévoles, mais ce fonctionnement demande à être amélioré par une meilleure communication et une meilleure concertation. Les prises de décisions seront plus claires, mieux partagées, et gageons que ce partage soit propice à une plus large implication de tous.

Ceci dit, le bénévolat ne va pas suffire pour relever le défi de demain : les nouvelles conventions nous laissent la responsabilité de la surveillance et de la maintenance des sites, contre rémunération. Si l'on veut garantir l'ouverture des sites existants, il faut que nous soyons capables d'assurer ce service à la collectivité, et ce service ne peut être rendu qu'avec du travail rémunéré, les bénévoles venant en soutien selon leurs disponibilités. Il faut donc que nous apprenions à gérer du personnel, car les professionnels seront les bras de levier de notre action. Notre rôle est de définir les actions à mener, d'être les interlocuteurs des élus et des structures administratives, de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour aller jusque-là où nous le souhaitons. Ensuite nous aurons besoin d'aide pour que le travail opérationnel et administratif soit réalisé, et ces parties demandent trop de temps et d'énergie pour que seuls, les bénévoles les réalisent. »

Le rapport moral est mis au vote : 0 abstention, 0 vote contre, il est adopté à l'unanimité.

#### 4. Rapport d'activité :

Nathalie NOEL, secrétaire sortante, présente les effectifs et leur évolution :

#### Effectifs 2020 en petite hausse avec 7 clubs et un établissement associé

Saison : 2020												
	Total licence	Licences Adultes			Licences Jeunes			Licences Familles				
		H	F	T	H	F	T	Adulte	Jeune	T		
		H	F	T	H	F	T	H	F	H	F	T
<b>Ain</b>	<b>1408</b>	351	220	<b>571</b>	351	386	<b>737</b>	49	32	9	10	<b>100</b>
<b>AIN ROC</b>	<b>219</b>	70	34	<b>104</b>	45	49	<b>94</b>	6	8	4	3	<b>21</b>
<b>CLUB ESCALADE SAINT VULBAS</b>	<b>90</b>	18	12	<b>30</b>	30	30	<b>60</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>CORTIGRIMPE01 [EA]</b>	<b>7</b>	1	1	<b>2</b>	2	1	<b>3</b>	1	1	0	0	<b>2</b>
<b>D'AIN MUR A L'AUTRE</b>	<b>166</b>	58	33	<b>91</b>	22	32	<b>54</b>	10	6	3	2	<b>21</b>
<b>GRIMP'PASSION</b>	<b>238</b>	45	28	<b>73</b>	70	88	<b>158</b>	5	1	1	0	<b>7</b>
<b>GRIMP'TOUT</b>	<b>295</b>	67	51	<b>118</b>	77	68	<b>145</b>	17	10	1	4	<b>32</b>
<b>ROC'ALTITUDE (AIN)</b>	<b>151</b>	62	39	<b>101</b>	17	28	<b>45</b>	3	2	0	0	<b>5</b>
<b>VERTICAL COTIERE</b>	<b>242</b>	30	22	<b>52</b>	88	90	<b>178</b>	7	4	0	1	<b>12</b>



Denis HODOUL reprend la parole pour présenter les activités 2020 :

Participation à l'AG nationale 2020 dématérialisée où s'est décidé le déconventionnement, nous avons pu intervenir pour tenter de convaincre qu'il ne fallait pas abandonner violemment notre patrimoine, nous avons voté contre, mais l'assemblée en a décidé autrement !

Participation à diverses réunions pour expliquer à nos interlocuteurs le contexte des falaises et les enjeux du nouveau conventionnement. Pour le moment on a la chance d'avoir plutôt une écoute attentive des élus, pas de blocage et de menace sur un site pour le moment.

Participation à des réunions pour trouver un terrain d'entente avec un des riverains, propriétaire des rives du canyon du GROIN, qui menaçait d'interdire la pratique suite aux nuisances qu'il subit. Une solution semble trouvée, quelques aménagements du parcours et une bonne communication pourraient apaiser les tensions...pour un temps au moins.

Devis pour la CA3B pour un audit (action réalisée) et l'entretien de l'équipement de Cuiron (action planifiée sur 2021) ; la CA3B souhaite une intervention des professionnels de son secteur.

Devis pour la CCPA pour l'ouverture des voies et blocs des SAE d'Ambérieu (action 2021).

Le rapport d'activité est mis au vote : 0 abstention, 0 vote contre, il est adopté à l'unanimité.

## 5. Rapport financier

Jérôme AIZAC, trésorier sortant, présente le rapport financier et détaille les résultats suivants :

### Fonctionnement

Reversement FFME (4,00€/licence) :	+5 400 €
Subvention départementale :	+1 805 €
Produits financiers :	+148,36 €
<hr/>	
Frais bancaires :	-50,35 €
Assurance RC :	-316,13 €
Cotisation CDOS : -125 €	CASICO : -50 €

Résultat : + 6 811,88 €

N-1 : +4 839,31 €

### Equipe escalade

Cotisations des membres :	+ 950,00 €
Subvention COVID-19:	+ 23,14 €
<hr/>	
Prestation M.CASANOVA :	- 1858,50 €
Arriéré 2019 :	- 200,00 €

Résultat : - 1085,36€

N-1 : + 1814,33 €

## Formation

Recettes	+ 0 €
Subvention FFME TSF :	+ 0 €
Subvention CDOS :	+ 0 €

-----

Subvention CT pour les formations : - 0 €

-----

Résultat : 0 €

N-1 : + 607,91 €

## Coupe - Championnat

Recettes : + 0€

-----

Trophées : - 145,50 €

Champ 2019 Open wall : - 200,00 €

Subventions coupe de l'Ain : - 400,00 €

-----

Résultat : - 745,50 €

N-1 : -1 089,60 €



## Falaises

Subvention devis <u>Cuiron</u> :	<b>+3 000,00 €</b>
<hr/>	
Part Maint sites (AGESSEC 0,25€/ad) :	<b>-341,00 €</b>
Cotisation AGESSEC :	<b>-45,00 €</b>
Diagnostic <u>Cuiron</u> :	<b>-540,00 €</b>
<hr/>	

**Résultat : +2 074,00 €**

**N-1 : -2 358,45€**

## Compte de Résultat - Exercice 2020

TOTAL DEPENSES

**- 4 271,48 €**

-15 808,73 €

TOTAL RECETTES

**11 326,50€**

19 622,23 €

**Résultat : + 7 055,02 €**

**N-1 : +3 813,50 €**

## BILAN 2020

Postes	Dépenses		Recettes	
	Prévision	Réalisé	Prévision	Réalisé
Année				
Fonctionnement	-1 000	- 541,48	5 000	+7 353,36
Equipe	- 6 000	- 2 058,50	7 000	+ 973,14
Formation	-1 500	- 0	500	+ 0
Coupe- Championnat	-3 500	- 745,50	1 000	+ 0
Falaise	-3 000	- 926,00	1 500	+ 3 000,00
Totaux	-15 000	- 4 271,48	15 000	+11 326,50

## A venir

Organisation AG 2020 : 0 € (visio)

Cotisation CASICO 2021 : -50 €

Cotisation AGESSEC 2021 : -45 €

## Bilan des comptes

Au 31/12/2020

Compte courant :	13 506,73€
	N-1 : 6960,00 €
Livret bleu association :	10 183,09 €
	N-1 : 10 130,30 €
<b>Total :</b>	<b><u>23 689,82 €</u></b>
	N-1 : 16 634,80 €

Le rapport financier est mis au vote : 0 abstention, 0 vote contre, il est adopté à l'unanimité.

### 6. Projet, budget prévisionnel et cotisation 2022

#### FONCTIONNEMENT DU CT

- De nouveaux élus, de nouvelles idées, un fonctionnement actualisé
- Equilibre pro-bénévole : réflexion à reprendre
  - Ouvertures voies et blocs Ambérieu
  - Entretien falaises
  - Dynamisation actions (compétition, équipe, soutien encadrement club, recherche financements...)

#### GESTION FALAISES

- Reversement 25c€ par licence à l'Agesssec : suspendu pour 2021... finalement conservé lors de l'AG de l'AGESSEC
- Réalisation entretien CUIRON
- Recherche de projets à soutenir
- Travail « reconventionnement » à poursuivre

#### FORMATION

- Soutien maintenu selon conditions en vigueur pour la formation des cadres

#### COMPETITIONS

- Annulation probable de toute la saison départementale



## EQUIPE JEUNE ESCALADE

- ◆ Recrutement « actif » par des actions dans quelques clubs (Réalisés à Roc Altitude et CESV, Prévus mais annulés avec Grimp'passion et Damala)

Nom	Prénom
Ashmore	Eric
Vacther	Loric
Paillet	Samuel
Pierart	Maya
Fleszjman	Noah
Fonteneau	Amory
Geynet	Jade
Lavarde	William
Brepson	Jules
Chausson	Yohan

- ◆ Soutien financier demandé aux clubs (100€/jeune) pour réduire la PAF demandée au jeune (de 350 à 200 €)
- ◆ Effort financier plus important du CT dans le financement de l'action, adapté selon le nombre de participants
- ◆ **Objectif :**
  - ◆ 10 à 12 jeunes
  - ◆ Au moins 4 clubs représentés
  - ◆ **Projet sportif :** action de perfectionnement à destination des jeunes les plus motivés des clubs, dans un objectif de rapprochement avec le niveau régional, orienté vers toutes les pratiques de l'escalade :
    - ◆ Indoor/outdoor
    - ◆ « Loisir »/compétition (pas de compétition cette saison)
    - ◆ Bloc, difficulté, vitesse, arbitrage, ouverture

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier provisoire est le suivant, *il est susceptible de modifications.*

*Début de saison : on visite les clubs qui n'ont pas de grimpeurs dans l'équipe pour essayer de recruter...*

- 17 octobre à Roc'altitude St Denis les Bourg (10h-17h)
- 28 et 29 novembre à Grimp'passion à Fareins (samedi 11-17h), dimanche à confirmer (échange en cours avec Damala) => remplacé par 2 visios

Printemps/été :

- 24 et 25 avril, week-end falaise/bloc, lieu à définir
- du 13 au 15 mai : 3 jours en falaises autour de Belley
- 26 et 27 juin : WE falaises du Jura
- 12 au 17 juillet : stage falaises Hautes-Alpes (autour de la Roche de Rame)

Pour réaliser ce programme, le budget prévisionnel suivant est présenté :

## BUDGET prévisionnel 2021

Postes	Dépenses		Recettes	
	2020	2021	2020	2021
Année	2020	2021	2020	2021
Fonctionnement	- 541,48	- 14 000	7 353,36	19 000
Equipe	-2058,50	-3 000	973,14	1000
Formation	0	- 500	0	0
Coupe-Championnat	- 745,50	- 1 500	0	0
Falaise	-926,00	-1 000	3000	0
<b>Totaux</b>	<b>- 4 271,48</b>	<b>- 20 000</b>	<b>11 326,50</b>	<b>20 000</b>

Résultat prévisionnel 2021 : 0,00 €

La cotisation 2022 associée à ce prévisionnel est **maintenue à 4 €** :

### COTISATION 2022

#### ❖ Vote de la cotisation territoriale 2022

##### Part territoriale - CT AIN (001)

⚠ : donnée non-validée par le siège national

Saison sportive	Cotisation	Validation cotisation
2020-2021	4€	✓
2019-2020	4€	✓
2018-2019	2.5€	✓
2017-2018	2.5€	✓
2016-2017	2.25€	✓
2015-2016	2.25€	✓
2014-2015	2.25€	✓
2013-2014	2.25€	✓

##### Part territoriale - CT AIN (001)

Saison à visualiser : 2021

⚠ : donnée non renseignée

⚠ : donnée non-validée par le siège national

Structure	Cotisation
LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES	6.00€
CT AIN	4.00€

#### ❖ Proposition :

**Maintien à 4 €**

Le projet, le budget prévisionnel et la cotisation 2022 à 4€ sont mises au vote :

0 abstention, 0 vote contre, adoption à l'unanimité.

## 7. Adoption des nouveaux statuts

La FFME a transmis au CT des statuts types, modifiant certains anciens articles. Les nouveaux statuts avaient été envoyés aux votants pour information. Ces statuts modifient principalement les qualités nécessaires à l'éligibilité :

II. Ne peuvent être **candidates et élus** au comité directeur : **Ajout de « candidates et » et d'un « e » à « élus »**

1. les personnes mineures ;
2. les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
3. les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
4. **les personnes ayant déjà fait l'objet d'une condamnation pénale, en France ou à l'étranger, à raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs ; Ajout du point 4**
5. **les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps ; « suppression de la fin de la phrase « pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ».**
6. les conseillers techniques placés par l'Etat auprès du comité ;
7. les personnes rémunérées de quelque manière que ce soit, et ce directement ou à travers un groupement d'employeurs, par :
  - a) un club membre du comité ;
  - b) un établissement membre du comité, sauf s'il s'agit de son représentant légal ;
  - c) le comité ;
  - d) la ligue régionale ;
  - e) la fédération.

III. Le dépôt d'une candidature n'est recevable que s'il est accompagné :

1. de la présentation d'une profession de foi expliquant les motivations de la candidature ;
2. **d'une attestation sur l'honneur signée, certifiant que le candidat jouit de ses droits civiques au sens du II. du présent article et qu'il n'a jamais fait l'objet, en France ou à l'étranger, d'une condamnation pénale à raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs ;**
3. **d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) et, pour les personnes de nationalité étrangère, tout document équivalent délivré par les autorités du ou des pays dont elles sont ressortissantes.**

### Ajout des points 2 et 3

Les échanges autour de la « complexité » de certaines procédures statutaires amène à la question ; que se passe-t-il si nous n'adoptons pas ces statuts ? Il est répondu que toute modification doit faire l'objet d'une validation par le FFME.

L'adoption des nouveaux statuts est mise au vote :

0 abstention, 295 voix contre, 1106 voix pour, les nouveaux statuts sont adoptés.

## 8. Election du comité directeur

Philippe RODRIGUEZ se présente (bénévole du club VERTICAL COTIERE et au sein de l'équipe départementale du CT01 pendant quelques saisons), il souhaite rejoindre le comité directeur.

Nicolas DURAND, président de GRIMP'PASSION et Jean-Christophe VALDATI, président d'AMBERIEU en BUGEY ESCALADE, investis tous les deux dans le précédent comité directeur, au sein de l'équipe d'ouvriers du CT, et en tant qu'arbitre pour Jean-Christophe,

Jérôme AIZAC, Nathalie NOEL et Denis HODOUL, membres sortants du bureau, se représentent.

Liste de candidats (par ordre alphabétique) :

- Jérôme AIZAC
- Nicolas DURAND
- Denis HODOUL
- Nathalie NOEL
- Philippe RODRIGUEZ
- Jean-Christophe VALDATI

L'assemblée étant d'accord à l'unanimité pour un vote de liste, cette liste est mise au vote.

L'adoption de la liste de candidats au comité directeur est mise au vote :

0 abstention, 0 voix contre, la liste est élue à l'unanimité

Le comité ainsi élu se réunit et élit le bureau :

- ◆ Est élu Président : Denis HODOUL
- ◆ Est élu Trésorier : Jérôme AIZAC
- ◆ Est élu Secrétaire : Philippe RODRIGUEZ
- ◆ Sont élus vice-présidents : Nicolas DURAND et Jean-Christophe VALDATI

## 9. Election des représentants à l'AG nationale 2021 (3 et 4 avril 2021)

- ◆ Sont candidats en tant que représentants : Nathalie NOEL et Denis HODOUL
- ◆ Sont candidats en tant que suppléants : Nicolas DURAND et Michel CORDIER

L'élection des représentants est mise au vote :

0 abstention, 0 voix contre, la liste est élue à l'unanimité

L'assemblée générale est close après ce vote.

Le président de séance  
Denis HODOUL



La secrétaire de séance  
Nathalie NOEL

